



Création d'un poste animateur - ingénieur du son au CRA - Renens

Sommaire

| | |
|--|----|
| Préambule..... | 2 |
| 1. Contexte de la jeunesse d'aujourd'hui..... | 3 |
| 2. L'animation socioculturelle..... | 4 |
| 3. Le CRA de Renens, l'association..... | 5 |
| 4. Le studio d'alors et l'éveil de talents locaux..... | 6 |
| 5. Un studio pour l'expression d'une culture de la jeunesse..... | 6 |
| 6. Infrastructures de la région lausannoise..... | 7 |
| 7. Le matériel pour remise en fonction..... | 7 |
| 8. Un poste d'animateur-ingénieur du son..... | 8 |
| 9. Structuration du poste animateur-ingénieur du son..... | 8 |
| 10. Coûts du projet par pôles d'activité..... | 10 |
| 11. Coûts nets du poste animateur-ingénieur du son..... | 11 |
| 12. Actuel titulaire du poste en ETS..... | 11 |

Bastien Scheder
Licencié ès sciences politiques
animateur (FASL, FAREAS, CRA), ing. son, musicien, arrangeur
auteur du projet





Création d'un poste animateur - ingénieur du son au CRA - Renens

Centre de Rencontre et d'Animation/ 3, rue de la Source/ 1020 Renens/
Tél. : 021/634.42.88 / Fax : 021/634.42.94 / E-Mail : info@cra-renens.ch

Préambule

La musique ne s'apprivoise pas en un claquement de doigts devant un juke-box, comme le claqueur de doigts de Gainsbourg. Elle demande des concessions, un travail quotidien important, des moyens financiers et matériels et... malgré cela, elle ne garantit pas, qu'un jour, l'on puisse gagner sa vie avec.

C'est dès l'enfance ou l'adolescence, qu'en général, on fait ses premières gammes sur un instrument. C'est à cet âge, en pleine scolarité, que se dessine ou non un petit avenir dans la musique. C'est à cet âge qu'il nous faut, en tant que professionnels, apporter des moyens, des conseils, un soutien matériel et financier. Les jeunes n'ont pas tous des parents qui peuvent les soutenir dans un loisir comme la musique. Les cours et les instruments de musique coûtent en général cher. Pour moi, il me semble évident, qu'un des rôles des centres de loisirs est de permettre au jeune, si tel est son souhait, de pro-

gresser dans la musique et de lui apporter ce dont il a besoin pour s'améliorer et concrétiser son travail par des réalisations (enregistrements ou concerts).

Un studio d'enregistrement à disposition des jeunes leur permettrait premièrement d'évaluer leur niveau musical. Et donc de travailler sur leurs failles et de les dépasser. Mais un studio, c'est aussi la possibilité de réaliser, si ce ne sont des CD diffusables, tout au moins des démos de qualité pour leur permettre de trouver des débouchés, comme des concerts.

Tels sont les buts concrets d'une remise en fonction du studio du CRA. Offrir, à des tarifs à la portée des jeunes, puisque subventionnés, la possibilité de se faire connaître, voire reconnaître.

Pour tout jeune musicien, il va de soi qu'un tel lieu serait indispensable.



1. Contexte de la jeunesse d'aujourd'hui

Être un jeune d'aujourd'hui s'avère plus ardu qu'autrefois. Différents éléments attestent de cette nouvelle réalité.

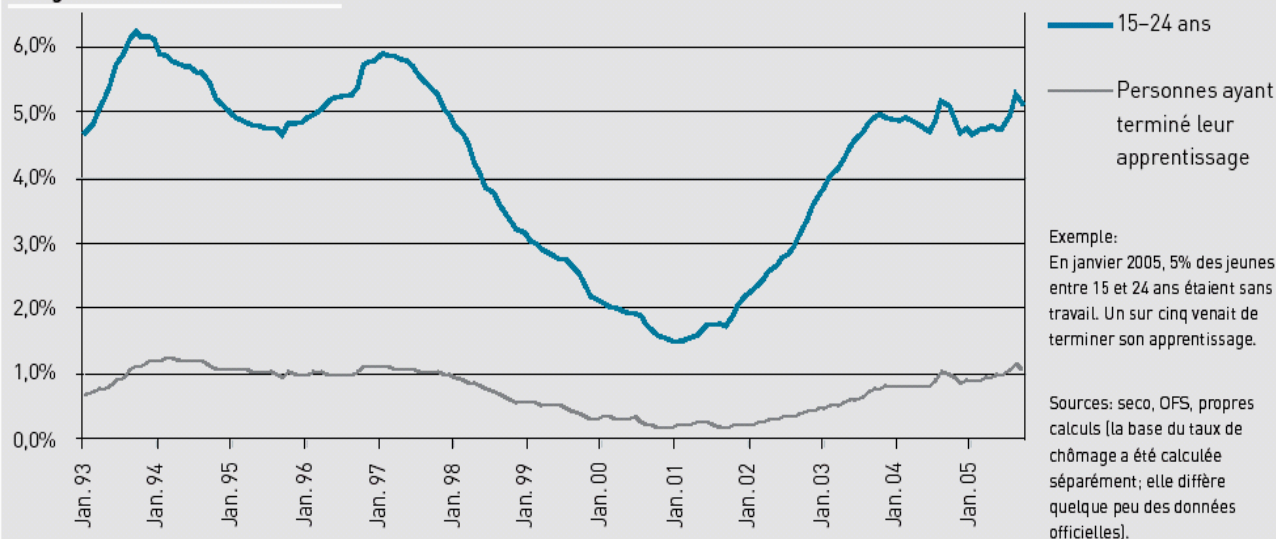
Il y a, d'abord, le taux élevé de chômage chez les jeunes. L'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) met en évidence la gravité et la persistance du chômage des jeunes en dépit de la reprise. Le chômage des jeunes est 25 % plus élevé que le taux de chômage moyen et la tendance est à la hausse. Le chômage des jeunes demeure à un niveau élevé de 6 % chez les 20 à 24 ans, pour l'ensemble de la Suisse. Dans les ORP, on ne s'étonne plus de recevoir des jeunes de 15 ans, à peine

sortis de l'école obligatoire, qui n'ont d'autres choix que de s'inscrire au chômage.

Les autorités, à tous les niveaux, cherchent et proposent des solutions à ce problème. Le fait est que l'on se retrouve avec de plus en plus de jeunes en « décrochage » du monde professionnel, avec les risques que cela engendre (exclusion, précarisation, etc.), pour le jeune lui-même et, d'une certaine manière, également pour l'équilibre et l'harmonie de la société.

Le tableau ci-après témoigne du chômage des jeunes depuis les 13 dernières années (source OFS : 2005-2004) :

Les jeunes et les personnes ayant terminé leur apprentissage sans emploi en pour cent de la population active entre 15 et 24 ans, données corrigées des variations saisonnières



Mais, en dehors de ce constat par les chiffres du chômage, cette fragilisation de la jeunesse d'aujourd'hui se perçoit, de manière ostensible, également, dans les organismes d'aide sociale. À l'Aide soci-

ale de Lausanne, par exemple, on enregistre un nombre de plus en plus élevé de jeunes bénéficiaires. Certains de ces jeunes n'imaginent même pas leur avenir en dehors d'une telle institution, puisqu'ils

n'ont pas de moyens d'intégration en poche (sans formation, voire même, sans fin de scolarisation).

Et puis, autre aspect, la jeunesse de nos jours ne jouit pas non plus d'une image valorisante. Elle est associée aux drogues plus ou moins douces, aux incivilités ou encore à des formes de criminalités. Certains, aux portes de nos frontières, parlent même de « racailles ».

Porter le lourd fardeau d'une telle image négative pénalise les possibilités d'intégration, sans compter l'influence sur l'estime de soi que cela peut engendrer.

Face à cette situation, tout le monde, autorités comprises, s'accorde à dire qu'il faut agir. Qu'il faut mettre en oeuvre tout le possible en faveur des jeunes pour leur permettre de rester intégrés au tissu social, par un biais ou un autre. Qu'il faut tenter de limiter au mieux la marginalisation d'une frange de

la société et limiter le nombre de laissés pour compte.

La première mesure réflexe consiste, évidemment, à augmenter le marché des places d'apprentissage ou des postes vacants destinés aux jeunes. Ce sont les mesures économiques. Mais, face à ces problèmes de marginalisation, les centres de loisirs, comme le CRA que nous représentons, ont un rôle à jouer, à l'instar des employeurs, dans le domaine des « activités de jeunesse », extra-scolaires ou extra-professionnelles. Le développement du sentiment d'être un acteur social, de même que le renforcement du lien social constituent les priorités de l'animation socioculturelle. Ces priorités agissent comme autant de moyens de limiter la marginalisation et l'exclusion.

L'intégration sur le marché de l'emploi ou de la formation ainsi que l'intégration au niveau d'un tissu social (activités de jeunesse) sont deux processus qui vont de pair et qui se complètent.

2. L'animation socioculturelle

« Le champ de l'animation socioculturelle recouvre l'ensemble des initiatives de groupe ou de collectivité visant par l'emploi de méthodes et de techniques appropriées à la réappropriation des différents aspects de la vie quotidienne et de l'environnement.

La promotion de la fonction d'acteur social, de même que le renforcement du lien social constituent des priorités de l'animation socioculturelle»¹.

L'intégration apparaît donc comme le fer de lance des

centres socioculturels. Les « activités de jeunesse », qui y sont mises sur pied, sont des lieux de socialisation importants, dans lesquels le jeune peut réaliser des expériences, prendre conscience de ses capacités et les développer. Elles stimulent l'insertion sociale.

¹ Dictionnaire suisse de la politique sociale, www.socialinfo.ch, définition donnée par M. Jean-Marc Genier



3. Le CRA de Renens, l'association

L'Association du CRA de Renens a été créée le 6 mars 1975, suite à une enquête mandatée par la Commune. Elle est constituée de parents d'usagers, anciens et nouveaux, de personnes de la commune et des environs qui reconnaissent et soutiennent le travail du comité et de l'équipe d'animation. La fréquentation de l'ensemble des animations proposées reste stable: environ 17'700 passages en 2005 pour 16'400 en 2004.

La mission du CRA :

- Proposer aux enfants et aux jeunes de développer leurs capacités créatrices et sociales.
- Favoriser la rencontre, le dialogue, l'intégration et l'échange entre les individus, les enfants, les adultes et les divers groupes socioculturels.
- Susciter la découverte et la reconnaissance des enfants, des jeunes et de leurs mondes auprès du public.

L'éthique du CRA :

- Chercher à mettre en place avec chacun une relation de confiance.
- Respecter les idées et les besoins des usagers.
- Susciter la découverte de nouveaux horizons culturels.
- Favoriser la vie de groupe et accorder à chacun une place.
- Éveiller au sens critique et à la réflexion.
- Aller à la rencontre de la population là où elle se trouve.
- Entretenir le travail en réseau avec des équipes pluridisciplinaires, dans l'intérêt des usagers.

Les Statuts du CRA :

(Extrait)/ Chapitre II/ Buts

Art. 4 : L'Association a pour buts:

- a) La gérance et l'animation d'un ou de plusieurs centres de rencontre et d'animation à Renens, ouvert à toute personne ou groupe, sans limite d'âge, membre ou non de l'association.
- b) De favoriser la rencontre entre les diverses personnes et groupes.
- c) De susciter une animation leur permettant de se prendre eux-mêmes en charge.
- d) L'Association ne poursuit aucun but lucratif.

Le CRA de Renens est aussi, d'une certaine manière, une institution qui, dès ses débuts, a évolué avec les dernières technologies. Dans les années 1970, une animation se centrait sur le montage de films en super 8. Un peu après, sous les toits du CRA, c'est même un studio de télévision qui a été mis en fonction. Avec des émissions diffusées en direct. Une première en Suisse. Puis, du début des années 1980 jusqu'en 1994, le CRA développait des activités son avec du matériel de qualité pour l'époque. Un studio midi avec un Cubase sur Atari (ce que l'on nomme MAO : musique assistée par ordinateur) et, chose unique pour un centre socioculturel, un studio d'enregistrement 8 pistes (Fostex) avec un ingénieur du son externe. Le CRA de Renens a donc, pendant des années, évolué au rythme des dernières technologies. Aussi, remettre en fonction le studio d'enregistrement apparaît-il comme une confirmation des vocations de base du CRA de Renens.



4. Le studio d'alors et l'éveil de talents locaux

Dans le passé, le studio d'enregistrement du CRA a donné de sérieux coups de main aux jeunes de la région lausannoise. Par exemple, le groupe « Sens Unik » a fait ses premières armes sur le matériel du CRA, en l'occurrence le MAO et son Atari. Sens Unik existe toujours et est parvenu à une relative indépendance financière grâce à leurs propres productions. Atteindre ce stade, en Suisse romande, est assez rare pour être relevé. Il y a également le groupe « Jazz Orange », qui a fait ses débuts au CRA de Renens. Avec, comme pour « Sens Unik », une réussite certaine et pour chacun des musiciens du groupe, aujourd'hui, une indépendance financière dans la musique. Même moi, vers vingt ans, en 1990, alors que je devais fournir une musique de théâtre, je suis allé au CRA, enre-

gistrer piano, guitare et violon. Financièrement, la structure du CRA m'avait ôté une épine du pied et permis de remettre, pour le spectacle, une musique de qualité honorable. Sans ce studio, jamais il ne m'aurait été possible de fournir une musique avec de vrais violons, guitare et piano.

Donc, aussi par ma seule expérience, je suis convaincu que la remise en fonction du studio du CRA répond à des besoins évidents pour tous les jeunes musiciens de la région lausannoise.

Le passé nous donne donc la preuve qu'un studio à disposition des jeunes peut, pour certains, servir de réel tremplin. En direction d'une identité sociale plus affirmée.

5. Un studio pour l'expression d'une culture de la jeunesse

Le studio d'enregistrement est pleinement intégré à la structure du CRA. D'abord par son emplacement dans le bâtiment même, ensuite financièrement, puisqu'il dépend des budgets de l'institution. Aussi, les activités de ce studio doivent-elles respecter les orientations générales du lieu. C'est pourquoi, le studio :

- Sera à disposition principalement des jeunes jusqu'à 25 ans.
- Offrira des prestations pour des prix modiques ou symboliques, puisque, nous l'espérons, des subven-

tions viendront soutenir cette infrastructure.

- Mettra en valeur l'expression artistique des jeunes.
- Proposera des « activités de jeunesse » au sens d'un lieu de socialisation, dans lequel le jeune peut réaliser des expériences, prendre conscience de ses capacités et en découvrir de nouvelles.

Les activités musicales, que nous nous proposons de mettre sur pied, offriront aux jeunes des possibilités de créativité, qui leur permettent d'exprimer



leurs propres expériences, leurs propres sentiments et leur propre vision du monde.

Dans le contexte de précarisation progressive de la jeunesse, que nous venons de voir, cette prise de parole peut apparaître comme appropriée. Exprimer sa situation

difficile, la misère ou l'exclusion, est toujours préférable à une trop forte frustration risquant d'entraîner un passage à l'acte. Les activités que nous pourrions mettre sur pied dans ce studio auraient donc, entre autres, un rôle d'exutoire en plus de son rôle artistique.

6. Infrastructures de la région lausannoise

Dans la région lausannoise, actuellement, et en particulier dans les centres de loisirs, les jeunes ne trouvent pas de structure pour développer et aboutir un travail musical sérieux.

Jusqu'en été 2000, le centre socioculturel de Bellevaux mettait à disposition un local MAO. Le matériel n'était pas complet pour réaliser des enregistrements intéressants, en dehors d'une programmation en format midi. Cependant, les

jeunes usagers appréciaient déjà cette petite structure. Le MAO de Bellevaux n'est plus en fonction depuis l'été 2000.

À ma connaissance, et après avoir pris des renseignements auprès de divers centres lausannois, il n'y a plus aujourd'hui, dans la région, de structure du type MAO ni d'espace adapté à des enregistrements dans un centre socioculturel. Il existe néanmoins des locaux de répétition avec un matériel de base.

7. Le matériel pour remise en fonction

Le CRA de Renens est le seul centre qui possède une structure adaptée à l'enregistrement, parmi les centres de loisirs de la région. Seul le CRA possède des locaux adaptés à la prise de son. Avec, un « room » pour musiciens, en contact, par le biais d'une fenêtre vitrée et isolée, avec une régie son. Celle-ci n'est plus utilisée en tant que telle depuis des années. Bien que des groupes répètent actuellement dans le « room » de prise de son. La régie, quant à elle, est désuète, puisqu'il n'y a qu'un Tascam 8 pistes et un Revox. Aujourd'hui, n'importe quel ordinateur supplante ce matériel.

Les machines dans le studio du CRA étaient donc devenues

obsolètes, au vu de l'évolution très rapide de l'informatique. Afin de permettre à ce studio de retrouver une deuxième vie, le CRA a dernièrement déjà investi:

- Dans du matériel informatique (ordinateur, Mac G4, processeur dual).
- Dans du matériel de régie (enceintes de studio Roland Actives, table de mixage et acquisition Mackie ONYX 1640).
- Dans un lot de microphones adaptés à tout instrument et un lot de pieds modulables.
- Dans de nouveaux instruments de musique (batterie, synthétiseur).



Le matériel, dont il nous faut encore faire l'acquisition, se résume essentiellement en une carte audio multipiste, une application séquenceur de programmation musicale et de mixage, ainsi qu'un système de retour par casques en séries.

La mise sur pied technique du studio n'apparaît plus comme un

réel problème financier à l'heure actuelle. C'est bien plutôt, la question d'avoir un poste de travail pour un ingénieur du son qui conditionne l'avenir de cette nouvelle structure. Et qui fait l'objet de notre principale requête au travers de ce dossier.

8. Un poste d'animateur – ingénieur du son

Le studio et sa régie ne peuvent être gérés que par une personne qui maîtrise l'aspect technique, relativement complexe, du matériel qui s'y trouve. Il faut donc, si l'on souhaite mettre à nouveau en fonction le studio du CRA et son cadre de travail spécifique, créer un poste de travail particulier et nouveau.

Ce futur poste nécessiterait des compétences, d'abord en termes d'animation, (les pré-ados, ados ou jeunes adultes, les bénéficiaires cibles, ont besoin d'un professionnel qui

sache communiquer avec eux). D'où la nécessité d'engager un animateur capable de mener à bien des « activités de jeunesse ».

Face à la complexité technique de la régie et de l'ensemble du matériel d'enregistrement, la réouverture du studio du CRA nécessite l'engagement d'une personne avec des capacités d'ingénieur du son.

D'où la nécessité de créer un poste spécifique et particulier d'animateur-ingénieur du son.

9. Structuration du poste animateur – ingénieur du son

Ce nouveau poste au CRA comporterait, dans un premier temps, trois pôles d'activité :

a) Sonorisation des manifestations en lien avec le CRA dans la ville de Renens :

Comme le poste serait intégré à la structure du CRA, il va de soit que l'animateur-ingénieur du son aurait pour tâche de sonoriser les différentes manifestations en lien avec le CRA (environ dix soirées de manifestations par année).

b) Mettre à disposition des jeunes de la région, le «grand

Lausanne», un studio d'enregistrement sans discrimination de styles :

Tout jeune, ou groupe de jeunes, de la région lausannoise pourrait avoir accès au studio d'enregistrement du CRA, sans restriction de styles de musique et sans restriction artistique (mis à part l'incitation à la violence, la xénophobie ou la vulgarité primaire). La location du studio et de l'animateur - ingénieur du son devrait être accessible aux moyens financiers de jeunes



qui ne gagnent pas encore leur vie.

c) Réalisation annuelle d'un projet musical exécuté par les jeunes de la région du «grand Lausanne» :

Ce troisième pôle d'activité est le plus ambitieux. Il peut même apparaître comme optionnel pour certains. Cependant, cette réalisation annuelle permettrait de faire connaître au plus grand nombre l'existence du studio du CRA. Il semble en particulier opportun de mettre en œuvre un tel projet pour la première année de remise en fonction du studio.

Afin de mettre en valeur les qualités des jeunes de la région, un projet musical d'envergure serait entrepris chaque année. Il s'agirait de réaliser une production musicale de qualité (si possible diffusable en radio) avec pour contenu des matériaux artistiques provenant des jeunes eux-mêmes.

Pour ce faire, un casting, englobant l'ensemble du «grand Lausanne» - auprès des centres de socioculturels, des écoles de musique, des lieux dédiés

aux jeunes, etc. - serait organisé afin d'évaluer les talents des différents jeunes dans diverses catégories, telles que :

- **musiciens/nes** : (guitare, basse, piano, batterie, instruments à vent, cordes, etc.)
- **interprètes** : (chanteurs, chanteuses, rappeurs, rappeuses ou encore choristes).
- **auteurs** : évaluation des compétences à écrire un texte de chanson ou de rap (en français).
- **compositeurs** : évaluation des compétences à composer une musique (style indifférent).

Ce casting serait apprécié et évalué par un jury composé de personnes compétentes.

Suite à cette étape de sélection de « jeunes talents » du « grand Lausanne », l'animateur-ingénieur du son motive chaque jeune retenu à participer à la création d'un projet musical de qualité. Avec deux objectifs en fin de processus :

- **réalisation d'un CD** (diffusion radio escomptée)
- **exécutions de concerts** (en Suisse romande)



10. Coûts du projet par pôles d'activité

1. Sonorisation des manifestations en lien avec le CRA dans la ville de Renens.

| Nbre de manif | Nbre d'heures | Tarif horaire | Total en CHF |
|---------------------|--------------------|---------------|--------------|
| 10 jours de travail | 10x8heures = 80 | 25/heure | 2'000.- |

TOTAUX

2'000.-

2. Mettre à disposition des jeunes de la région un studio d'enregistrement sans discrimination de styles.

| Nbre de jours de location du studio | Nbre d'heures | Tarif horaire | Total en CHF |
|---------------------------------------|-----------------------------------|---------------|--------------|
| 1,5 jour par semaine = 78 jours/année | 78 jours x 10 heures = 780 heures | 25/heure | 19'500.- |

+

19'500.-

3. Réalisation annuelle d'un projet musical exécuté par les jeunes de la région.

| | Heures animations CHF 25/heures | Prix selon tarifs du marché | Totaux en CHF |
|---|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------|
| Journée casting | 4 animateurs x 8 heures = 32 heures | | 800 |
| Elaboration textes et musique | 3 semaines d'animation : 8hx15jours | | 3'000 |
| Enregistrements | 5 titres x 2 jours x 8 heures | | 2'000 |
| Arrangements, pré-prod | 5 titres x 10 jours x 10 heures | | 12'500 |
| Mixage | 5 titres x 1 jour x 10 heures | | 1'250 |
| mastering | | En studio professionnel, 1 jour | 800 |
| Pochette CD | | Par graphiste pro | 1'000 |
| Gravage, duplication | | 1000 exemplaires | 3'000 |
| Répétitions avant concerts | 5 jours x 8 heures | | + 1'000 |
| Total projet musical « casting » | | | 25'350.- |

+

25'350.-

Coûts nets du projet

46'850.-



11. Coûts nets du poste animateur ing.son

| | | | |
|-----------------------------|---------------------------|----------------|-------------------|
| Coûts nets du projet | | | 46'850.- |
| «Casting», 3 anima. | <i>24 heures x 25 chf</i> | 600 | |
| Mastering | | 800 | |
| Pochette | | 1'000 | |
| Gravage | | + 3'000 | |
| Coûts hors poste | | = 5'400 | - 5'400.- |
| *Coûts nets du poste | | | = 41'450.- |

* après déduction des charges sociales

12. Actuel titulaire du poste en ETS

Auteur de ce dossier, je suis actuellement engagé par le CRA en ETS (emploi temporaire subventionné), approuvé par le Service de l'emploi et l'ORP de Lausanne, sur la base d'un projet que j'ai rédigé en octobre 2005.

Les objectifs de mon engagement de 6 mois, jusqu'à fin juin 2006, consistent à :

- Remettre en fonction le studio du CRA avec une technologie récente.
- Tester le matériel et son potentiel en réalisant une production avec un groupe de jeunes de la région.
- Mener une recherche de fonds afin de créer pour l'avenir un poste fixe d'animateur – ingénieur du son.

Il va sans dire que je serais heureux, par la suite, d'endosser le rôle de ce futur poste d'animateur – ingénieur du son.

Bien qu'il ne m'appartienne pas d'en décider.

Joint à ce projet, vous trouverez mon curriculum vitae, mon dossier de presse ainsi que certains certificats.

En un mot, j'ai été animateur à la FASL et à la FAREAS. Dans mon temps libre, j'entreprends des pré-productions musicales liées à mes chansons, avec différents musiciens et interprètes.

Il vous est possible de vous faire une idée de mon travail musical en allant sur les liens html suivants (des mp3 et certains textes y sont en libre accès) :

<http://www.editionsdurefrain.com/chanson>

<http://www.editionsdurefrain.com/demos>

<http://www.editionsdurefrain.com/job>

*fait à Lausanne,
les 7 octobre 2005
et 6 février 2006*

